



DOSSIER DE CANDIDATURE Label portant sur l'oenotourisme

Dossier à retourner avant le 30 avril 2010 à

ATOUT FRANCE

Direction de la réglementation, des métiers du tourisme, des classements et de la qualité

23, Place de Catalogne – 75014 Paris

Tél. : +33 (0)1 42 96 70 00

www.atout-france.fr

Votre contact :

Pauline Léonard - Tel : 01 42 96 74 71 - Courriel : pauline.leonard@franceguide.com

En préambule

Le 27 janvier 2010, Bruno LE MAIRE, ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, et Hervé NOVELLI, secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes entreprises, du Tourisme, des Services et de la Consommation ont lancé l'appel à candidatures du nouveau label œnotourisme français. Les destinations candidates peuvent dès à présent retourner leur dossier de candidature auprès d'ATOUT FRANCE, la nouvelle agence de développement touristique de la France.

Ce nouveau label proposé par le Conseil Supérieur de l'Oenotourisme et validé par le ministre en charge du tourisme le 17 décembre 2009 est attribué sur décision du ministre en charge de l'agriculture et du ministre en charge du tourisme pour une durée de trois ans. Ce label a pour objectif d'offrir plus de visibilité à la destination et plus de lisibilité au client.

Le Conseil Supérieur de l'Œnotourisme

Le Conseil supérieur de l'Œnotourisme, créé en mars 2009 et présidé par Paul DUBRULE, vise à fédérer les acteurs de la viticulture et du tourisme pour élaborer un plan national de l'œnotourisme, construit autour de cinq axes : la création d'un label valorisant l'offre associant le tourisme et la viticulture, la formation, l'information, la mise en réseau des acteurs et le lancement d'un Prix National de l'Œnotourisme.

Cette démarche s'inscrit dans la stratégie des ministères de tutelle :

- dans le « Plan Quinquennal de Modernisation de la Filière Vitivinicole Française, présenté le 29 Mai 2008, le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche a inscrit (Mesure n° 15) l'objectif de « Développer l'œnotourisme, dans l'optique de créer des débouchés par une commercialisation directe, notamment des vigneron indépendants, mais aussi des coopératives, et renforcer l'attractivité des territoires : appel à projets, formation et information, mise en réseau. »
- dans la stratégie Tourisme 2020 présentée à l'ensemble des acteurs du Tourisme lors des Assises Nationales du Tourisme du 18 juin 2008, le Secrétaire d'Etat en charge du Tourisme a fixé comme objectif d'améliorer l'accueil, l'offre et la promotion de la destination France.

La liste complète des membres du conseil Supérieur de l'Œnotourisme est disponible sur le site internet du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi : http://www.economie.gouv.fr/ministere_finances/novelli.php

Les objectifs du label

L'objectif principal du label est d'améliorer la lisibilité des destinations du vin pour toucher de nouvelles clientèles.

La clientèle ciblée est individuelle, de groupe, française et internationale pour une pratique excursionniste ou de court séjour.

Le nouveau label vise à développer la mise en réseau, favoriser l'émergence et la valorisation de produits qualifiés en cohérence avec les nouvelles attentes et pratiques des clientèles touristiques ciblées, notamment par :

- la praticité, la mobilité, la variété, la qualité et la liberté d'engagement
- la recherche d'ambiance, de bien être, d'art de vivre, de nouvelles expériences
- l'esprit du conso-acteur (éthique et durable).

En outre, les notions clés du label sont la transmission, l'ouverture, l'accueil, l'attractivité touristique, le patrimoine, le vignoble, et la consommation responsable.

Dossier de candidature

Le présent dossier de candidature recense l'ensemble des éléments à transmettre en fonction des exigences présentées dans le cahier des charges du label.

Les destinations candidates doivent envoyer à ATOUT France les éléments suivants :

- le présent dossier de candidature renseigné
- les supports promotionnels ou d'informations susceptibles d'aider le jury à se rendre compte de l'engagement et de la qualité de service fournis par les établissements partenaires.
- La convention partenariale
- Le rapport de consommation mystère

Le dossier complet est à retourner par voie postale (en deux exemplaires) et numérique à l'adresse suivante :

ATOOUT FRANCE

Direction de la réglementation des métiers du tourisme, des classements et de la qualité

À l'attention de Pauline Léonard

23, Place de Catalogne

75014 Paris

pauline.leonard@franceguide.com

La procédure d'instruction est présentée dans le document règlement d'instruction disponible sur demande.

Présentation de la destination et des partenaires

Le porteur de projet de la destination candidate :

Organisme référent :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Courriel :

Numéro de téléphone :

La destination candidate :

Nom :

Description et situation géographique :

Présentation des atouts touristiques

(Offre de caves, d'hébergement, de restauration, sites patrimoniaux, office de tourisme, structures réceptives, Activités sportives et de bien-être, événements sur l'oenotourisme)

Présentation du vignoble :

Présentation des flux de clientèles du territoire (*provenances, ...*) :

Saisonnalité de la fréquentation touristique :

Périmètre couvert (préciser les limites du territoire couvert et du périmètre kilométrique) ; Le cahier des charges précise un périmètre de 30 km environ :

Quelles sont vos motivations pour cette démarche de labellisation ? Quels sont les objectifs visés ?



Joindre une copie de votre convention d'acteurs liant les différents partenaires (cf. cahier des charges du label, page 3).

1. Les caves

Merci de joindre une fiche pour chaque cave partenaire selon le modèle présenté ci-après.

Fiche cave n°1 :

Nom :

Nombre de visiteurs annuels :

Commune :

Site internet :

Démarche qualité suivie(*) :

Vins proposés produits en AOC ou en IGP :

Période d'ouverture :

Accueil le samedi et/ou le dimanche :

Prestations de découverte des vins proposés :

Langues étrangères pratiquées :

Conditionnement et conditions de livraison proposés à la clientèle touristique :

Fiche cave n°2 :

Nom :

Nombre de visiteurs annuels :

Commune :

Site internet :

Démarche qualité suivie(*) :

Vins proposés produits en AOC ou en IGP :

Période d'ouverture :

Accueil le samedi et/ou le dimanche :

Prestations de découverte des vins proposés :

Langues étrangères pratiquées :

Conditionnement et conditions de livraison proposés à la clientèle touristique :

Fiche cave n°... :

Nom :

Nombre de visiteurs annuels :

Commune :

Site internet :

Démarche qualité suivie(*) :

Vins proposés produits en AOC ou en IGP :

Période d'ouverture :

Accueil le samedi et/ou le dimanche :

Prestations de découverte des vins proposés :

Langues étrangères pratiquées :

Conditionnement et conditions de livraison proposés à la clientèle touristique :

(*) La démarche qualité suivie peut être conduite par un réseau national ou territorial, dans les caves ouvertes au public proposant un contrôle régulier effectué ou porter la marque Qualité Tourisme.

2. Les hébergements

Rappel : le cahier des charges impose la présence de 50 lits touristiques qualifiés au minimum. Merci de joindre une fiche pour chaque hébergement partenaire.

Fiche hébergement n°1

Type d'hébergement (hôtel, chambre d'hôtes, meublé de tourisme, camping, résidence de tourisme, village vacances):

Nom :

Classement :

Démarche qualité suivie(*) :

Nombre de lits :

Commune :

Site internet :

Langues étrangères pratiquées :

Lien / actions avec l'univers du vin :

Hébergement de charme ou dans le vignoble (oui / non) :

Période d'ouverture :

Fiche hébergement n°2

Type d'hébergement (hôtel, chambre d'hôtes, meublé de tourisme, camping, résidence de tourisme, village vacances):

Nom :

Classement :

Démarche qualité suivie(*) :

Nombre de lits :

Commune :

Site internet :

Langues étrangères pratiquées :

Lien / actions avec l'univers du vin :

Hébergement de charme ou dans le vignoble (oui / non) :

Période d'ouverture :

Fiche hébergement n°...

Type d'hébergement (hôtel, chambre d'hôtes, meublé de tourisme, camping, résidence de tourisme, village vacances):

Nom :

Classement :

Démarche qualité suivie(*) :

Nombre de lits :

Commune :

Site internet :

Langues étrangères pratiquées :

Lien / actions avec l'univers du vin :

Hébergement de charme ou dans le vignoble (oui / non) :

Période d'ouverture :

(*) La démarche qualité suivie peut être conduite par un réseau national ou territorial.

3. Les restaurants

Merci de joindre une fiche pour chaque restaurant partenaire.

Fiche restaurant n°1

Nom du restaurant :

Type de restauration (gastronomique, bistrot, brasserie, bar à vins,...) :

Nombre de couverts :

Commune :

Site internet :

Merci de préciser les langues proposées à la traduction sur la carte :

Période d'ouverture :

Capacité de l'équipe en salle à présenter les vins de la région et à conseiller sur l'accord mets et vins :

Démarche qualité suivie(*) :

Capacité de l'équipe à informer sur la région :

Langues étrangères pratiquées par l'équipe en salle :

Nombre de vins proposés à la carte :

Nombre de vins de la région proposés à la carte :

Fiche restaurant n°2

Nom du restaurant :

Type de restauration (gastronomique, bistrot, brasserie, bar à vins,...) :

Nombre de couverts :

Commune :

Site internet :

La carte est-elle traduite en une langue étrangère au moins ?

Période d'ouverture :

Capacité de l'équipe en salle à présenter les vins de la région et à conseiller sur l'accord mets et vins :

Démarche qualité suivie(*) :

Capacité de l'équipe à informer sur la région :

Langues étrangères pratiquées par l'équipe en salle :

Combien de vins de la région la carte des vins présente-t-elle ?

Quelle proportion par rapport à l'ensemble des vins proposés sur la carte?

Fiche restaurant n°...

Nom du restaurant :

Type de restauration (gastronomique, bistrot, brasserie, bar à vins,...) :

Nombre de couverts :

Commune :

Site internet :

La carte est-elle traduite en une langue étrangère au moins ?

Période d'ouverture :

Capacité de l'équipe en salle à présenter les vins de la région et à conseiller sur l'accord mets et vins :

Démarche qualité suivie(*) :

Capacité de l'équipe à informer sur la région :

Langues étrangères pratiquées par l'équipe en salle :

Combien de vins de la région la carte des vins présente-t-elle ?

Quelle proportion par rapport à l'ensemble des vins proposés sur la carte?

(*) La démarche qualité suivie peut être conduite par un réseau national ou territorial (ex : Titres Maître Restaurateur, Restaurateurs de France, Cuisineries Gourmandes, Qualité Tourisme...)

4. Les sites patrimoniaux (nature, culture, savoir-faire)

Merci de joindre une fiche pour chaque site patrimonial partenaire.

Fiche site patrimonial n°1

Nom :

Nombre de visiteurs annuels :

Commune :

Site internet :

Descriptif du site :

Démarche qualité suivie :

Période d'ouverture :

Accueil physique (billetterie ou espace d'accueil) pour les sites patrimoniaux :

Stationnement à proximité (parking dimensionné pour l'accueil des groupes) :

Cartes de crédit acceptées :

Langues étrangères proposées pour le parcours découverte (pour les musées et monuments au moins) :

Dégustation commentée de produits du terroir (oui/non) :

Visites en lien avec l'univers du vin (oui / non) :

Événements proposés :

Fiche site patrimonial n°2

Nom :

Nombre de visiteurs annuels :

Commune :

Site internet :

Descriptif du site :

Démarche qualité suivie :

Période d'ouverture :

Accueil physique (billetterie ou espace d'accueil) pour les sites patrimoniaux :

Stationnement à proximité (parking dimensionné pour l'accueil des groupes) :

Cartes de crédit acceptées :

Langues étrangères proposées pour le parcours découverte (pour les musées et monuments au moins) :

Dégustation commentée de produits du terroir (oui/non) :

Visites en lien avec l'univers du vin (oui / non) :

Événements proposés :

Fiche site patrimonial n°...

Nom :

Nombre de visiteurs annuels :

Commune :

Site internet :

Descriptif du site :

Démarche qualité suivie :

Période d'ouverture :

Accueil physique (billetterie ou espace d'accueil) pour les sites patrimoniaux :

Stationnement à proximité (parking dimensionné pour l'accueil des groupes) :

Cartes de crédit acceptées :

Langues étrangères proposées pour le parcours découverte (pour les musées et monuments au moins) :

Dégustation commentée de produits du terroir (oui/non) :

Visites en lien avec l'univers du vin (oui / non) :

Événements proposés :

5. Les offices de tourisme

Le cahier des charges impose la présence d'un office classé 2 au minimum. Merci de joindre une fiche pour chaque office de tourisme partenaire de la destination candidate.*

Fiche office de tourisme n°1

Nom :
Classement :
Commune :
Nombre de visiteurs annuels :
Langues étrangères pratiquées :
Période d'ouverture :
Site internet :
Actions mises en place de valorisation de l'œnotourisme :
Engagement dans une démarche qualité (*) :

Fiche office de tourisme n°2

Nom :
Classement :
Commune :
Nombre de visiteurs annuels :
Langues étrangères pratiquées :
Période d'ouverture :
Site internet :
Actions mises en place de valorisation de l'œnotourisme :
Engagement dans une démarche qualité (*) :

Fiche office de tourisme n°...

Nom :
Classement :
Commune :
Nombre de visiteurs annuels :
Langues étrangères pratiquées :
Période d'ouverture :
Site internet :
Actions mises en place de valorisation de l'œnotourisme :
Engagement dans une démarche qualité (*) :

() Les offices de tourisme peuvent être engagé dans une démarche qualité reconnue Qualité Tourisme (Norme NF services ou référentiel Qualité FNOTSI). Les démarches en cours sont acceptées jusqu'en 2011.*

6. Les structures réceptives

Merci de joindre une fiche pour chaque structure réceptive partenaire.

Fiche structure réceptive n°1

Nom :

Adresse :

Commune :

Site internet :

Nombre de clients en 2009 :

Volume du chiffre d'affaires en 2009 :

Typologie de la clientèle (groupe / individuelle, nationalité,...)

Progression du chiffre d'affaires (2009 / 2008) :

Langues étrangères pratiquées :

Période d'ouverture :

Joindre le catalogue de programmation de la structure sur la destination.

Fiche structure réceptive n°2

Nom :

Adresse :

Commune :

Site internet :

Nombre de clients en 2009 :

Volume du chiffre d'affaires en 2009 :

Typologie de la clientèle (groupe / individuelle, nationalité,...)

Progression du chiffre d'affaires (2009 / 2008) :

Langues étrangères pratiquées :

Période d'ouverture :

Joindre le catalogue de programmation de la structure sur la destination.

Fiche structure réceptive n°3

Nom :

Adresse :

Commune :

Site internet :

Nombre de clients en 2009 :

Volume du chiffre d'affaires en 2009 :

Typologie de la clientèle (groupe / individuelle, nationalité,...)

Progression du chiffre d'affaires (2009 / 2008) :

Langues étrangères pratiquées :

Période d'ouverture :

Joindre le catalogue de programmation de la structure sur la destination.

7. Activités sportives, de loisirs, de bien-être, de santé

Merci de joindre une fiche pour chaque activité partenaire.

Fiche activité n°...

Nom :

Commune :

Site internet :

Descriptif de l'activité :

Nombre de clients annuel :

Période d'ouverture :

Langues étrangères pratiquées :

Fiche activité n°...

Nom :

Commune :

Site internet :

Descriptif de l'activité :

Nombre de clients annuel :

Période d'ouverture :

Langues étrangères pratiquées :

Fiche activité n°...

Nom :

Commune :

Site internet :

Descriptif de l'activité :

Nombre de clients annuel :

Période d'ouverture :

Langues étrangères pratiquées :

8. Événementiel

Merci de joindre une fiche pour chaque événement partenaire.

Fiche événement n°1

Nom :

Commune :

Site internet :

Présentation de l'événement :

Programmation 2010 (*joindre le dépliant de présentation le cas échéant*):

Date de création :

Nombre de visiteurs :

Fiche événement n°2

Nom :

Commune :

Site internet :

Présentation de l'événement :

Programmation 2010 (*joindre le dépliant de présentation le cas échéant*):

Date de création :

Nombre de visiteurs :

Fiche événement n°...

Nom :

Commune :

Site internet :

Présentation de l'événement :

Programmation 2010 (*joindre le dépliant de présentation le cas échéant*):

Date de création :

Nombre de visiteurs :

Actions réalisées pour la consommation responsable

Merci de détailler les actions mises en place afin d'encourager et de développer la consommation responsable de vin.

Exemples : mise à disposition des visiteurs d'une charte de consommation responsable, engagement des partenaires à favoriser la consommation responsable au sein de la destination, pratique systématique des crachoirs, distribution d'éthylotests, ...

Actions pour le développement d'une démarche pédagogique de transmission sur l'univers du vin et les vignobles

Merci de détailler les actions prévues ou mises en place afin de développer une démarche pédagogique autour du vin et des vignobles.

Par exemple : formation de guides pour interventions dans les vignobles, mise en place d'une Ecole du vin pour les touristes, mise à disposition de fiches explicatives dans les caves,...

Animation du réseau

Actions prévues ou mises en place pour l'animation de réseau des partenaires.

Par exemple : Existence d'un plan d'actions (à joindre le cas échéant), réunions d'information, éductours, actions de formation, actions de recrutement de nouveaux partenaires...

Présentation du dispositif d'évaluation annuelle du réseau

Préciser la période d'évaluation, la méthode,...

Ecoute client et contrôle

Cf. cahier des charges, page 6

Résultats du séjour mystère

Merci de joindre le rapport en copie

Actions d'écoute client mises en place (satisfaction, gestion des réclamations)

Promotion et communication

Merci de détailler les actions prévues ou mises en place de promotion croisée de l'univers du vin, des vignobles et du patrimoine.

Actions de préservation des paysages culturels et politique de développement durable

Merci de détailler les actions prévues ou mises en place de promotion croisée de l'univers du vin, des vignobles et du patrimoine.

Actions de préservation des paysages culturels

Merci de détailler les actions prévues ou mises en place afin de favoriser la préservation des paysages culturels. Exemples : présence d'une charte paysagère, développement d'une charte de protection des domaines viticoles...

Politique de développement durable
